



AF2R
Association forestière
des deux rives



Communiqué
Pour diffusion immédiate

L'Association forestière des deux rives (AF2R) lance un projet de conservation à l'île d'Orléans

Les propriétaires de milieux riverains du Saint-Laurent invités à collaborer

Québec, le 15 avril 2015 – L'Association forestière des deux rives (AF2R) est heureuse de lancer officiellement son projet de conservation volontaire des milieux naturels riverains d'intérêt dans la MRC de l'île d'Orléans, qui s'échelonnnera sur trois années. L'AF2R invite les propriétaires riverains du fleuve Saint-Laurent à la contacter en vue de mieux connaître et de protéger leur milieu naturel.

Sensibiliser à la conservation des milieux naturels riverains d'intérêt

Ce projet de conservation volontaire de milieux naturels riverains d'intérêt contribuera à sensibiliser les propriétaires terriens, les producteurs agricoles et la population locale afin de stimuler leur intérêt à protéger les habitats fauniques et floristiques, à préserver le paysage du fleuve Saint-Laurent et de l'île d'Orléans ainsi qu'à maintenir l'intégrité de l'écosystème du Saint-Laurent et de ses affluents.

Les propriétaires riverains de l'île d'Orléans interpellés

Tous les propriétaires fonciers de milieu riverain le long de la rive nord du fleuve Saint-Laurent à l'île d'Orléans sont invités à communiquer avec l'AF2R, toutefois ce sont ceux des municipalités de Sainte-Pétronille et de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans qui seront priorisés pour cette première année. Le projet vise les propriétaires désirant protéger leur milieu riverain, mais aussi ceux souhaitant simplement en apprendre un peu plus sur ces écosystèmes très diversifiés.

Une caractérisation gratuite et un suivi personnalisé...

Une caractérisation gratuite, consistant en la réalisation d'inventaires biologiques de leur milieu naturel riverain, sera effectuée chez les propriétaires acceptant de participer au projet. Par la suite, un cahier personnalisé leur sera remis, comprenant notamment les données biologiques recueillies ainsi que des recommandations de protection, de conservation, d'aménagement ou de restauration. Ce cahier leur permettra d'améliorer leurs connaissances en vue de protéger l'intégrité écologique de leur milieu tout en préservant les services environnementaux et économiques qu'ils leur rendent. Diverses activités de sensibilisation seront aussi proposées aux propriétaires et aux citoyens pour leur permettre de découvrir les richesses des milieux naturels qui les entourent.

Pour une conservation volontaire !

En contrepartie, les participants seront invités à signer une entente de conservation volontaire de leur milieu naturel riverain d'intérêt. Cette entente constitue une déclaration d'intention (engagement moral) d'un propriétaire par lequel il manifeste le souhait et l'intérêt de conserver les attraits naturels de sa propriété. Cette entente est donc basée sur la bonne volonté du propriétaire et n'affecte aucunement le droit foncier de ce dernier.

Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec. Notons aussi la contribution financière de la Fondation de la faune du Québec et de son partenaire Habitat faunique Canada, ainsi que l'appui de plusieurs intervenants de la région.

- 30 -

Source et information :

Sabrina Doyon, Biol., B. Sc., chargée de projets en conservation
Association forestière des deux rives (AF2R)

Tél. : 418 522-0006 p. 3022 Cell. : 418 952-2123 @ : conservation@af2r.org Site Web : www.af2r.org

À propos de l'Association forestière des deux rives

Organisme de charité et à but non lucratif fondé en 1958, l'AF2R a pour mission de promouvoir l'importance de l'arbre et de la forêt auprès de la population des régions de la Capitale-Nationale et d'une partie de la Chaudière-Appalaches par la mise en valeur, l'éducation et la sensibilisation. Elle organise et valorise notamment des activités d'éducation et de sensibilisation à l'arbre et à la forêt; favorise la mise en valeur et la conservation des forêts et des boisés en partenariat avec différents acteurs publics et privés; et, enfin, encourage les initiatives et réalise des plantations d'arbres avec les collectivités. www.af2r.org

À propos du Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026

Les gouvernements du Canada et du Québec collaborent depuis 1988 à conserver et à mettre en valeur le Saint-Laurent. C'est ainsi que leurs interventions ont entre autres contribué à : réduire la pollution, protéger la santé humaine, conserver, réhabiliter et aménager des habitats pour la faune et la flore, encourager les pratiques de navigation durables, sensibiliser et à impliquer des communautés. Forts de leurs réalisations antérieures, les gouvernements poursuivent et étendent leur collaboration dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent, lequel regroupe les efforts d'un nombre record de 18 agences et ministères gouvernementaux. planstlaurent.qc.ca

À propos de la Fondation de la faune du Québec

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de détenteurs de la carte Nature Visa Desjardins et des nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique. www.fondationdelafaune.qc.ca



Canada

Québec

Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.



- Agence des forêts privées de Québec 03
- Amphibia-Nature
- Association de la relève agricole de la Capitale-Nationale-Côte-Nord
- Bureau d'écologie appliquée
- Club des ornithologues de Québec
- Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale
- Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale nationale
- FloraQuebeca
- Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- MRC de l'Île d'Orléans
- Roche Itée